



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

du Lundi 5 Juillet 2010 à 10H
Salle de Conférences Jean Borde

L'Assemblée générale a été convoquée par courrier du 27 mai et par courriel du 28 juin 2010.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Lundi 05 Juillet 2010 à 10 h 00

Étaient présents ou représentés :

- **M. le Recteur J.-L. NEMBRINI**, Chancelier des Universités d'Aquitaine, Commissaire du Gouvernement pour la M.S.H.A., Rectorat de l'Académie de Bordeaux, représenté par **Mlle N. MUTI**, Directrice de l'Enseignement Supérieur (DESUP), Rectorat de l'Académie de Bordeaux.
- **M. Régis RITZ**, Président Honoraire, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.
- **M. le Professeur J. DUMAS**, Membre Fondateur de la MSHA.
- **M. le Professeur Cl. LACOUR**, Membre Fondateur de la MSHA.
- **M. L. PABOEUF**, Président du Conseil Économique et Social Régional d'Aquitaine (C.E.S.R. Aquitaine).
- **M. W. GROUNON**, Représentant Suppléant du C.E.S.R. Aquitaine.
- **M. E. ROUX**, Représentant Suppléant du C.E.S.R. Aquitaine.
- **M. A. ROUSSET**, Président du Conseil Régional d'Aquitaine, représenté par **Mme E. VIGNAUX**, Chargée de Mission, Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et du Transfert de Technologie, Conseil Régional d'Aquitaine.
- **M. Ph. LECONTE**, Délégué Régional, CNRS-Délégation Aquitaine-Limousin (D.R. 15).
PACEA : De la Préhistoire à l'Actuel : Cultures, Environnements et Anthropologie / Université de Bordeaux 1), représenté par **M. Henri DUDAY**, Directeur de Recherche, Équipe du Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé (LAPP), (UMR 5199 CNRS-

- **M. le Professeur M. TUNON DE LARA**, Président de l'Université Victor Ségalen-Bordeaux 2, représenté par **Mme le Professeur N. RASCLE**, Vice-Présidente de l'Université chargée du Conseil des Études et de la Vie Universitaire.

- **M. le Professeur P. BRUN**, Président de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, représenté par **M. le Professeur P. BAUDRY**, Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université.

- **M. le Professeur J.-P. LABORDE**, Président de l'Université Montesquieu-Bordeaux 4, représenté par **M. le Professeur L. GRARD**, Vice-Président de l'Université chargé de la Recherche.

- **M. le Professeur J.-L. GOUT**, Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, représenté par **M. F. TESSON**, Membre du S.E.T.-UMR 5603 CNRS.

- **M. le Professeur V. VLÈS**, Vice-Président délégué, chargé du partenariat avec les Collectivités Locales, Directeur de l'Institut de Recherches sur les Sociétés et l'Aménagement (I.R.S.A.M.), représenté par **M. F. TESSON**, Membre du S.E.T.-UMR 5603 CNRS.

- **M. V. HOFFMANN-MARTINOT**, Directeur de Recherche CNRS, Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, représenté par **M. Cl. SORBETS**, Directeur de Recherche au CNRS, Délégué à la Recherche à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux.

- **M. le Professeur F. DUBET**, Directeur-Adjoint du Centre d'Analyse d'Intervention Sociologiques (C.A.D.I.S.-UMR 8039 CNRS).

- **Mme le Professeur V. CARAYOL**, Directrice de l'Équipe Médiation, Information, Communication, Art (M.I.C.A.-EA4426).

- **Mme le Professeur A. BART**, représentant le M.I.C.A.-EA4426.

- **Mme le Professeur M. DENNES**, Directrice du Collectif d'Études et de Recherches sur les Civilisation Slaves (C.E.R.C.S.), Directrice du Département d'Études Slaves.

- **M. le Professeur M. NGALASSO-MWATHA**, Directeur du Centre d'Études Linguistiques et Littéraires Francophones et Africaines (C.E.L.F.A.).

- **Mme le Professeur B. RIGAL-CELLARD**, Directrice du Centre d'Études Canadiennes Interuniversitaire de Bordeaux (C.E.C.I.B.).

- **M. Ph. AUVERGNON**, Directeur de Recherche au CNRS, Directeur du Centre de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale (C.O.M.P.T.R.A.S.E.C.-UMR 5114 CNRS).

- **M. le Professeur Y. LUNG**, Directeur du Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée (GREThA-UMR 5113 CNRS).

- **M. le Professeur A. JEANNEL**, Directeur du Centre Régional Associé S.P.I.R.I.T.-C.E.R.E.Q. (C.R.A.C.S.).

- **M. R. OTAYEK**, Directeur de Recherche au CNRS, Directeur du Centre d'Étude d'Afrique Noire. Politique, Société, Relations Internationales au Sud (C.E.A.N.-UMR 5115 CNRS).

- **M. le Professeur J. MONDOT**, Directeur du Centre Interdisciplinaire Bordelais d'Étude des Lumières (C.I.B.E.L.).

- **M. le Professeur Ch. BOUNEAU**, Directeur de la M.S.H.A.

- **M. P. BUREAU**, Commissaire aux Comptes de la M.S.H.A., représentant La Compagnie Fiduciaire.
- **M. François BART**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de l'École Doctorale Montaigne-Humanités (E.D. 480), Président du Conseil Scientifique de la M.S.H.A.

RESPONSABLES des SERVICES DE LA M.S.H.A.

- **M. L. BERNADOTTE**, Service Informatique.
- **Mme M.-F. CASTÉROT**, Service Administration Générale.
- **Mlle V. HAM**, Service Bibliothèque-Documentation.
- **M. M. de LAVERGNE DELAGE**, Service Publications.
- **M. J. OLIVA**, Secrétaire général.

RESPONSABLES des PROGRAMMES DE RECHERCHE DE LA M.S.H.A.

Quadriennal 2007-2010

- ▶ - **M. A. VIAUT**, Responsable du programme de recherche :
"Marges, Mémoire et Représentations des Territoires Européens".
- ▶ - **M. Ch. BOUNEAU, M. Y. LUNG**, Co-Responsables du programme de recherche :
"Les Trajectoires de l'innovation : de la diversité des expériences à la construction de modèles".
- ▶ - **Mme D. CASTEX**, Co-Responsables du programme de recherche :
"Identités et Mémoires des Populations du Passé : Bio archéologie funéraire et histoire".
- ▶ - **Mme J. DUCOS**, Co-Responsables du programme de recherche :
"Le Livre Scientifique".
- ▶ - **M. S. POMEL**, Responsable du programme de recherche :
"Risques en Afrique", représenté par **M. Loïc LEROUGE**, Coordinateur du programme, Chargé de Recherche au CNRS, Membre du C.O.M.P.T.R.A.S.E.C.-Bordeaux 4.

Es Qualité

- **M. N. AKAM**, Chargé de Mission N.T.I.C. Programmes Scientifiques.
- **M. J.-J. CHEVAL**, Chargé de Mission Programmes Européens.

Étaient excusés :

- **M. le Professeur F. CHAZEL**, Membre Fondateur de la MSHA.
- **M. le professeur P. GUILLAUME**, Membre Fondateur de la MSHA.
- **Mme le Professeur S. GUILLAUME**, Membre Fondatrice de la MSHA.
- **M. J. REIFFERS**, Adjoint au Maire de la Ville de Bordeaux, chargé de l'emploi, du développement économique, de la recherche et de l'enseignement supérieur.
- **Mme E. COUTANCEAU**, représentante titulaire du C.R.A. Membre de la Commission Éducation-Jeunesse-Formation-Apprentissage.
- **M. M. WIEVIORKA**, Administrateur de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris.
- **M. A. TOUBOUL**, Délégué Régional à la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie pour l'Aquitaine (D.R.R.T. Aquitaine), Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- **M. le Professeur J.-R. PUIGGALI**, Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université.
- **M. le Professeur G. DI MÉO**, Directeur de l'Équipe Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (A.D.E.S.-UMR 5185 CNRS).

- *M. le Professeur M. FIGEAC*, Directeur du Centre d'études des Mondes Modernes et Contemporains (C.E.M.M.C.-EA 2958), Président de la Fédération Historique du Sud-Ouest (F.H.S.O.).

- *Mme le Professeur V. FROMENTIN-ZUGMEYER*, Directrice de l'Institut de Recherche sur l'Antiquité et le Moyen Age (AUSONIUS-UMR 5607 CNRS).

- *M. le Professeur Y.-Ch. GRANDJEAT*, Directeur de l'Équipe d'Accueil Cultures et Littératures de Mondes Anglophones (C.L.I.M.A.S.-EA 4196).

- *M. le Professeur G. LATRY*, Directeur du Centre d'Études des Cultures d'Aquitaine et d'Europe du Sud (C.E.C.A.E.S.).

- *Mme S. LAVAUD*, Présidente du Centre d'Étude et de Recherche sur la Vigne et le Vin (C.E.R.V.I.N.).

- *M. le Professeur J.-P. RÉVAUGER*, Directeur de l'Équipe Europe, Européanité, Européanisation (EEE UMR 5222 CNRS).

- *Mme le Professeur N. PELLETIER*, Directrice du Centre d'Information et de Recherche sur l'Allemagne Moderne et Contemporaine (C.I.R.A.M.E.C.)

- *M. le Professeur F. JAUREGUIBERRY*, Directeur du Laboratoire Société Environnement Territoire (S.E.T.-UMR 5603 CNRS).

- *M. H. MAUPEU*, Directeur du Centre de Recherche et d'Étude sur les Pays de l'Afrique Orientale (C.R.E.P.A.O.).

- *M. le Professeur A. ROGER*, Directeur SPIRIT-Science Politique Relations Internationales Territoire (S.P.I.R.I.T.-UMR 5116 CNRS).

RESPONSABLES PROGRAMMES DE RECHERCHE DE LA M.S.H.A.

Quadriennal 2007-2010

► - *Mme V. GIACOMOTTO*, Co-Responsable du programme de recherche :

"Le Livre Scientifique".

► - *M. P. DURIS*, Co-Responsable du programme de recherche :

"Le Livre Scientifique".

► - *Mme I. CARTRON*, Co-Responsable du programme de recherche :

"Identités et Mémoires des Populations du Passé : Bio archéologie funéraire et histoire".

Programme Régional

► - *Mme C. GAUTHIER*, Co-responsable du programme régional « Mobilité et intégration des personnes dans l'Union Européenne ».

► - *Mme H. VÉLASCO-GRACIET*, Co-responsable du programme régional « Territoires Aquitains Viticoles ».

Président de la séance : M. le Professeur Régis RITZ

Secrétaire de séance : Jan Oliva

Ordre du Jour :

1 – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2009.

- 2 – Approbation des documents financiers de l'exercice 2009.
- 3 – Vote du Budget prévisionnel de l'Exercice 2010.
- 4 – Le positionnement de la MSHA dans le dispositif scientifique interuniversitaire en Aquitaine. Information sur les activités scientifiques de la MSHA.
- 5 – Questions diverses.

L'Assemblée générale de l'Association est présidée par M. Régis Ritz, représentant M. le Recteur. M. Ritz ouvre la séance en saluant les présents et en excusant les absents.

1 – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juillet 2008.

N'appelant aucune remarque, le procès-verbal de la dernière Assemblée générale est adopté à l'unanimité.

2 – Approbation des documents financiers de l'exercice 2009.

Les documents financiers de l'exercice 2009 sont présentés par M. Bouneau. Comme le prévoient nos statuts, ils ont été déjà présentés et discutés au Conseil d'administration du 21 juin dernier.

Sans tenir compte de la valeur de l'Immeuble, le compte de résultat de l'exercice 2009 fait apparaître une diminution de 6,44% des charges et une diminution de 6,30 % des produits. Ces diminutions sont principalement dues au changement de méthode de comptabilisation des contrats de recherche¹.

Le compte de résultat de l'exercice 2009 donne un excédent de 39 181,46 € et la MSHA bénéficie ainsi d'une situation excédentaire pour le cinquième exercice consécutif². En raison

¹ *Rappel du changement de méthode comptable :*

Depuis l'exercice 2006 les comptes sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations, comme cela nous avait été demandé en septembre 2005 par la Cour des comptes. Les particularités de la réglementation comptable des Associations et Fondations portent notamment sur l'identification au compte de résultat des fonds dédiés, par l'enregistrement au compte de charges 6894 du montant non utilisé des subventions versées par le Conseil Régional en 2009 et par l'enregistrement au compte de produits 7442 du montant total des subventions attribuées pour 2009 et au compte 7894 du montant des dépenses effectuées en 2009 sur les contrats.

² Résultat des cinq derniers exercices :
2009 39 181,46 €

de la sectorisation de l'activité Edition, le résultat de l'exercice 2009 se décompose de la manière suivante : le Secteur Publications présente un déficit de 17 030,49 € (7 074 en 2008), tandis que le Secteur MSHA présente un excédent de 56 211,95 € (47 764 en 2008).

I°) Les charges :

Le montant des charges s'élève à 727 643,44 € (777 780 en 2008) soit une diminution de 15,5%. Si l'on tient compte des 29 405,26 € portés en charges (compte 6894) au titre des fonds dédiés, le montant hors fonds dédiés s'élève à 698 238,18 € (contre 618 447 en 2008) soit une augmentation des charges réelles de 12,9 % par rapport à 2008.

Les charges d'exploitation courante, hors frais de personnel, augmentent de 1,4 % passant de 404 658,99 € en 2008 à 410 338,71 €.

Pour les charges, les évolutions les plus significatives concernent les postes suivants :

- L'augmentation des charges fixes d'électricité est due à une augmentation de la consommation liée en particulier à l'acquisition de nouveaux équipements (baie de brassage informatique, climatisation de la baie de brassage) et à de nouvelles utilisations (appartement de la concierge).
- La diminution du coût du chauffage a pu être obtenue malgré une forte augmentation du tarif du gaz grâce à la maîtrise du nombre des jours de chauffe.
- Une augmentation des fournitures administratives (6064) s'observe après une grosse diminution en 2008 qui était la conséquence d'une importante commande passée en 2007.
- L'augmentation du coût de la maintenance (6156) est toujours préoccupante : de 22% en 2009, passant de 37 215,59 € à 45 416,36 €, elle est directement liée à l'augmentation du coût des contrats de maintenance.
- La diminution du poste Etudes & Recherche (617), avec 57 536,14€, correspondant aux prestations de recherche, est classique dans une troisième année de quadriennal (2007-2010), après une forte demande de ce type de prestation durant les deux premières années.
- Le compte Catalogues & imprimés (6236) est en régression, grâce à la diminution de moitié du coût du tirage du catalogue des publications de la MSHA.
- Au compte Publications (6237) sont portés les frais de tirages des publications (7 ouvrages de gros volume édités en 2009).

2008	40 689,64 €
2007	29 181,85 €
2006	22 076,55 €
2005	-109 548,19 €

- Les frais de Déplacements (62563) liés aux activités de recherche sont en diminution en 2009, après les deux premières années de démarrage du quadriennal.
 - Les Frais de réception (6257) correspondant à l'hébergement et à la restauration des chercheurs invités dans le cadre de nos manifestations scientifiques sont en augmentation de 31 %.
 - La Participation à la formation continue (6333) augmente de 63 % en liaison avec l'augmentation des allocations de Thèse et Post-Doc dans le cadre des programmes de recherche du CRA.
 - Les Frais de personnel se sont élevés à 214 745,03 € (137 478 en 2008) : ils représentent 31% des dépenses hors fonds dédiés. Ce montant se décompose en 2009 de la manière suivante : 8522 € pour les stagiaires de recherche, 29 681,37 € pour les services propres de la MSHA et 176 541,66 € pour les programmes de recherche.
 - Les Dotations aux amortissements et aux provisions (681) s'élèvent à 67 302,44 €.
- Enfin au Compte 6284, Engagements à réaliser sur subvention attribuées, est inscrit le montant non dépensé sur les contrats attribués en 2009 par le Conseil Régional.

II°) Les produits

Les produits s'élèvent à 766 824,90 € (818 470 € en 2008), soit une diminution de 6,3%.

Pour les produits, les évolutions les plus significatives concernent les postes suivants :

- Les ventes de publications ont diminué de 19%
- Le poste Collectivités locales et organismes publics (7442) accuse une nette diminution car un seul projet a été soumis à l'AAP du CRRDT (Conseil Régional) ; ce poste passe ainsi de 174 692 € en 2008 à 94 123 € en 2009.
- La méthode d'amortissement de la subvention d'investissement est constatée au compte 777 avec un montant de 42 471,20 € qui représente 5,53% des produits.

III°) Le financement des investissements

Les dépenses d'investissement s'élèvent à la somme de 35 669,69 € (90 915 en 2008) dont 5401,48 € financés par les programmes de recherche, 8 771,19 € financés par la subvention de maintenance des locaux et 21 497,02 € financés sur nos ressources propres.

En 2009 nous avons mis au rebut des matériels informatiques anciens pour une valeur de 53332,28€.

Le montant des RESERVES s'élève à 739 042,72 €, conformément aux données et aux calculs suivants :

- Réserves constatées au 01/01/2009 (compte 106821)	668 570,80 €
- Excédent de l'exercice 2009	39 181,46 €
- Montant des encaissements à venir	763 471,65 €
- Montant restant dû au titre des programmes de recherche	-262 248,15 €
- Engagements à réaliser sur fonds dédiés	-418 962,36 €
- Créances	-50 970,68 €
Montant des réserves	739 042,72 €

Il faut naturellement que la MSHA puisse maintenir ce niveau de réserves pour assurer convenablement ses fonctions et garantir la pérennité de ses missions.

Au terme de son exposé M. Bouneau passe la parole au Commissaire aux comptes M. Bureau. M. Bureau lit son rapport qui figure également dans le dossier de chaque membre de l'Assemblée générale.

MM. Bouneau et Bureau s'adressent alors à l'Assemblée Générale pour répondre à ses questions. En l'absence de questions, M. Ritz soumet les documents financiers 2009 au vote des membres de l'Assemblée générale, qui l'approuvent à l'unanimité.

3 – Vote du Budget prévisionnel de l'Exercice 2010.

En introduction M. Bouneau souligne que la MSHA a déposé en janvier dernier six projets dans le cadre de l'AAP de la région Aquitaine (CCRRDT). *A priori* cinq ont été retenus, incluant probablement deux allocations de thèse et une allocation post-doc. En attendant les résultats définitifs communiqués normalement le 12 juillet prochain, on peut déjà affirmer que l'année 2010 se traduira par un succès scientifique significatif des équipes constituées et coordonnées par la Maison, au bénéfice des équipes de recherche aquitaines. Ce succès en termes de programmes du CCRRDT illustre la dynamique transversale en SHS entretenue par la MSHA, qui joue ainsi son rôle naturel d'aiguillon scientifique, de facilitateur et de structure administrative de construction et montage de projets. A ces programmes s'ajoutent les conventions de recherche passées par le CEREQ, qui en a confié la gestion à la MSHA et deux actions de moindre dimension : d'une part auprès du Conseil général de la Gironde la réalisation d'une étude sur la vie associative, pilotée par Jean-Pierre Augustin, et d'autre part l'obtention d'une subvention de mécénat auprès de la Fondation EDF Diversiterre

pour l'organisation d'un colloque international en novembre 2010 sur *Les paysages de l'électricité en Europe* (rubrique 7448).

M Bouneau présente alors les éléments essentiels du budget prévisionnel.

Le Budget de l'exercice 2010 est en augmentation de 87 % pour les recettes et de 97% pour les dépenses.

Cette très forte progression est principalement liée à l'augmentation prévue des Contrats de recherche obtenus auprès du Conseil Régional d'Aquitaine en 2010.

En attendant la confirmation définitive, après la réunion plénière du Conseil régional du 12 juillet prochain, notre estimation porte sur :

Projets de recherche :	
<i>Cuivre, bronze & laiton</i>	31 000,00
<i>Les services d'eau, projet ECU</i>	100 000,00
<i>La Territorialisation des politiques publiques</i>	95 000,00
<i>L'Eglise, les vivants, les morts</i>	99 000,00
<i>La construction des catégories de la santé mentale</i>	78 000,00
2 Allocations de thèse	190 000,00
1 Allocation Post-Doc	45 735,00
6 contrats CEREQ	144 380,00
Total	783 115,00 €

Prévision des Recettes

- En poste 70 le planning des publications en 2010 prévoit une augmentation de la facturation des travaux de pré-presse.

- En poste 71 sept publications émanant des programmes de recherche doivent être éditées en 2010, entraînant une entrée en stock de 2 100 exemplaires : la variation du stock devrait donc être positive d'environ 10 000 €.

- En poste 741 la subvention du MESR reste fixée à 250 000 € dans le cadre du contrat quadriennal 2007-2010.

- En poste 7442 les nouveaux programmes de recherche obtenus auprès du CCRRDT entraînent une augmentation des subventions des collectivités territoriales et des organismes publics estimée à 732 %.

- Le montant porté en 2009 au compte 7488 Subvention de fonctionnement, Maintenance des locaux correspondait à une partie des charges fixes du bâtiment prises sur le

solde de la subvention Maintenance des locaux de 2008. Aucun montant n'y est porté en 2010 car nous n'avons plus de subvention spécifique Maintenance des locaux depuis 2009.

- Au compte 75816 Participation aux charges communes, afin de maintenir la contribution des centres logés à hauteur de 10%, l'augmentation du tarif du m2 refacturé est fixée à 3% pour 2010. La part prise en charge sur les ressources propres de la MSHA s'élève à 52%.

- Au poste 777 figure la quote part des subventions d'investissements virée au résultat. Le montant pour 2010 s'élèvera aux environs de 43 000 €³.

- Conformément au plan comptable des Associations et Fondations utilisé par la MSHA depuis 2 ans, le montant porté au compte 7894 Report des ressources non utilisées sur fonds dédiés correspond aux dépenses effectuées sur les contrats de la Région:

Prévision des ressources d'investissement en 2010:

Le détail des équipements et travaux 2010 figure en annexe pages 17 et 18.

En 2010 le financement de la MSHA sur ses ressources propres s'élèvera à 29 035 €.

Prévision des Dépenses

- Une augmentation de 11 % est prévue sur l'ensemble des comptes 60.

- Sur les comptes 61 est prévue une augmentation globale de 14%, intégrant à la fois une forte diminution du compte crédit-bail grâce au remplacement en 2010 des 2 photocopieurs par un seul, tandis qu'à l'inverse le compte maintenance est indiqué en augmentation pour faire face à la gestion du réseau et du parc informatiques.

- Les comptes 62 affichent une diminution globale de 5%, pour tenir compte de la diminution classique des frais de mission (62563) en fin de quadriennal

- Les comptes 63 indiquent une augmentation globale de 17%, pour traduire la progression de la taxe de participation à la formation continue, liée à la rémunération des allocataires doctoraux et Post-Doc qui seront plus nombreux.

³ Selon la nomenclature comptable concernant la pratique de l'amortissement réel, les subventions d'investissement sont rapportées au résultat sur le nombre d'exercices nécessaires pour les rapprocher des coûts qu'elles sont censées compenser. Ainsi pour chaque exercice, il est fait le rapprochement entre le coût de l'immobilisation (amortissement) et le profit provenant de la subvention.

- Le compte 64, qui comprend les gratifications de stagiaires de recherche ainsi que les rémunérations des personnels sous CDD employés par la MSHA, prévoit une augmentation globale de 7 %. Celle-ci reflète directement le solde positif entre les allocataires entrants et les allocataires sortants (doctoraux et post-doc).

En conclusion ce budget 2010 en très forte augmentation est présenté traditionnellement en équilibre. Il faut cependant souligner l'importance de la participation prévue pour la MSHA sur ses ressources propres, affichée pour 29 035 € au titre des investissements et pour 127 840 € au titre du fonctionnement, soit au total 156 875 €.

M. Bouneau clôt sa présentation en annonçant l'intention de la MSHA de moderniser la salle de conférences Jean Borde. La réflexion est engagée maintenant depuis plusieurs mois. Elle est menée en concertation avec le service du Patrimoine et des Constructions du Rectorat. Un marché public a été ouvert pour désigner un bureau d'architectes pour suivre la maîtrise d'œuvre. Le bureau vient d'être désigné et il se penche actuellement sur l'élaboration d'un avant-projet qui nous permettra de solliciter des financements adéquats auprès du Ministère.

En l'absence de questions, M. Ritz s'adresse à l'Assemblée Générale pour lui soumettre l'approbation de ce budget prévisionnel ; celui-ci est voté à l'unanimité.

4 – Le positionnement de la MSHA dans le dispositif scientifique interuniversitaire en Aquitaine. Information sur les activités scientifiques de la MSHA.

En introduction M. Bouneau déplore que la MSHA reste toujours en attente du rapport de l'AERES, alors que le Comité de visite s'était déroulé, dans de bonnes conditions et avec une présence convaincue des tutelles, le 2 décembre 2009. Le long délai d'élaboration et de remise du rapport vient du fait que la MSHA est une structure fédérative et que son rapport doit en particulier intégrer les évaluations des différentes équipes de recherche, qui ont-elles-mêmes connu du retard. La MSH Toulouse est par exemple dans le même cas de figure, dans une attente identique de son rapport.

Il informe ensuite les membres de l'AG de l'évolution récente de la gouvernance du Réseau des MSH. En effet le Comité des directeurs du GIS Réseau des MSH vient d'élire début juin son nouveau président : le successeur de Serge Wolikow, directeur de la MSH de

Dijon est Michel Audiffren, directeur de la MSH de Poitiers, Professeur en sciences de la cognition.

Il présente enfin de façon synthétique les nouveaux axes de coopération projetés récemment par la MSHA :

- la MSHA s'associera au montage du projet d'excellence « Digital Humanities », porté dans le cadre du Grand Emprunt par Valérie Carayol (EA 4426 MICA), au nom de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.
- le CESER, grâce au soutien de son Président Luc Paboeuf, accueillera en octobre une manifestation scientifique transversale sur *Les grands réseaux techniques en démocratie : acteurs et débats*, organisée à partir d'une ANR portée par la Maison.
- M Bouneau évoque le projet d'une coopération de la MSHA avec le CEMAGREF, conformément à l'initiative et la proposition de M Lung à notre dernier Conseil scientifique du 3 juin. Pour étudier ensemble les potentiels de coopération scientifique, une réunion de travail avec l'équipe de direction et les responsables d'axes de recherche SHS du CEMAGREF s'est déroulée fin juin, avec la participation pour la MSHA de MM Bart, Bouneau, Lung et Oliva.
- La mise en place d'une nouvelle coopération avec l'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB) est projetée. Des contacts officiels ont été établis avec son équipe de direction, précisément avec M. Bernard Claverie, directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de Cognitique, membre de l'*Institut Polytechnique de Bordeaux*. Celui-ci a fait part du souhait de l'IPB d'intégrer le Conseil d'administration et le Conseil scientifique de la MSHA⁴. Le CA du 21 juin dernier en a approuvé le principe et M Bouneau propose à l'Assemblée générale d'y apporter une réponse favorable.

Une discussion plus large de politique universitaire sur les SHS en Aquitaine est alors ouverte.

M. Lung évoque les débats qui animent actuellement les laboratoires sur le montage des initiatives d'excellence (« LabEx »...). Les Universités tentent de monter des projets qui seront à son avis forcément structurants pour la période à venir. Il s'interroge sur la place de

⁴ Cf. la lettre en Annexe.

la MSHA dans cette reconfiguration en cours. Peut-elle participer au montage de certains projets ?

M. Bouneau répond que malheureusement la Maison n'a pas été associée à la réflexion et que la structuration de la recherche portée par la MSHA continue à se développer autour de nos axes « classiques » - le CQR, les programmes régionaux et les programmes conçus comme réponse aux autres appels à projets. Il indique néanmoins que le Réseau des MSH réfléchit actuellement à l'élaboration d'une réponse nationale en tant qu'entité spécifique de coordination des MSH.

M. Dubet souligne le fait que les laboratoires dits « d'excellence » qui émergeront de ce mouvement sont à la base des laboratoires classiques évalués au minimum A ou A+ et qui sauront proposer des projets considérés comme particulièrement porteurs. Il constate que cette structuration se fait dans une pression de temps considérable et que ce nouveau dispositif se crée sans que les anciens disparaissent. Il ne voit par conséquent aucune logique d'oubli ou d'omission volontaire dans le fait que la MSHA n'y ait pas été pour l'heure associée.

M. Sorbets défend à ce propos la « logique du PRES » qui constitue un lieu de coordination de projets et donc de convergence d'équipes autour de quelques axes porteurs. Les bénéfices des projets aboutis reviendront ensuite à toute la communauté SHS de Bordeaux. Il en déduit que même si l'apport de la MSHA dans le montage des projets n'est pas direct, elle pourra bénéficier tout autant des retombées positives.

M. Grard rappelle néanmoins que l'on parle ici d'un dispositif qui n'existe pas pour l'heure, ni juridiquement (un simple réseau, une association, une structure fédérative ???), ni même sous la forme d'un appel à projets structuré. Il constate qu'à ce jour seule « l'intelligence scientifique » est demandée. Selon ses informations auprès du Ministère, on souhaiterait faire émerger des projets à fortes retombées économiques et sociales et d'envergure internationale importante, dont l'intelligence scientifique justement serait nettement démontrée.

M. Dubet insiste sur la dimension politique de l'opération. Il est probable que le Ministère se situe dans une logique de rationalité – faire d'abord remonter des projets, puis adapter ses critères de sélection en fonction de l'offre. Au demeurant la seule certitude réside dans le petit nombre de projets qui sera in fine retenu, attestant directement de l'excellence à l'échelle nationale et internationale.

Selon M. Duday l'objectif stratégique doit être que l'Université de Bordeaux parvienne à formuler des propositions capables d'aboutir. Il est bien entendu souhaitable que la MSHA puisse s'associer à l'un des projets.

M. Lung souligne l'importance du projet scientifique qui doit primer, avant toute réflexion sur la structure juridique d'encadrement. Il lui paraît certain en revanche qu'à travers le « LabEx » qui sera par nature interdisciplinaire, voire interinstitutionnel, le paysage bordelais connaîtra une évolution importante qu'il s'agirait à son sens d'articuler par rapport à la Maison dont les missions relèvent traditionnellement de ces dynamiques

M. Paboeuf introduit un point de vue « distancié de l'univers universitaire ». Il pose la question des partenariats avec la société civile, mais rappelle en même temps que le terme d'excellence renvoie aujourd'hui trop exclusivement à des dimensions utilitaristes. Cette tendance pourrait porter préjudice à la vision de l'Humain et des Sciences de l'homme au sens large. Il s'interroge d'ailleurs sur l'efficacité d'une politique d'appels à projets toujours plus complexe et multiple car « la somme des éclairages n'apporte pas forcément la solution lumineuse ».

M. Dubet pense que le mouvement de réforme en cours n'effacera pas totalement l'organisation scientifique en place, bien qu'il ait tendance à renforcer l'organisation de la recherche autour d'objets « pratiques » (le climat, le développement durable, etc.). Il lui semble donc exagéré de s'inquiéter outre mesure sur les conditions d'exercice de la liberté de la recherche. En revanche la LRU entraînera la réduction du nombre des établissements et une hiérarchisation renforcée du paysage universitaire français, aboutissant à la reconnaissance d'une dizaine de grands établissements.

Dans le cadre de ces débats et dans ce contexte actuel M. Lacour s'interroge sur le concept même de l'excellence. En effet sur des chantiers par définition nouveaux personne ne peut *a priori* prétendre à l'excellence. La Maison a par ailleurs souvent joué le rôle d'incubation d'équipes et/ou de projets et il considère que cette mission est l'une des plus importantes qu'elle doit continuer à remplir car des projets modestes ont parfois, voire souvent,, évolué vers de l'excellence.

Après cette discussion approfondie, M. Bouneau passe la parole à M. Bart, président du Conseil scientifique et aux représentants des programmes afin de dresser un bilan synthétique du quadriennal en cours d'achèvement.

M. Bart se félicite globalement de la qualité des débats. Il souligne que la communauté scientifique en général et notre CS en particulier n'ont pas attendu l'initiative « LabEx » pour s'interroger sur l'avenir de la recherche à Bordeaux et en France comme le démontrent encore les réunions sur la structuration de la recherche co-pilotées par le CS de la Maison en 2009 et le récent « Printemps de la MSHA », dont le thème fédérateur était « Intégration et cohésion

sociales ». Il revient sur cette manifestation dont le double objectif était de faire travailler ensemble les différents partenaires de la Maison autour d'un thème scientifique mobilisateur tout en contribuant à l'accroissement de notre visibilité⁵.

Il procède ensuite à une présentation synthétique des quatre programmes et deux projets en incubation qui constituent le cœur de notre futur quadriennal de recherche :

Le projet scientifique quadriennal 2011-2014

Au terme d'un large appel à projets diffusé dans la communauté SHS aquitaine, notre Conseil scientifique a mené de l'automne 2008 à septembre 2009 une procédure rigoureuse d'élaboration, d'évaluation et de sélection des projets de recherche. Cette procédure a conduit à l'élaboration d'un dispositif pour notre Structure Fédérative MSH pour le quadriennal 2011-2014 constitué par quatre programmes transversaux prioritaires, accompagnés de deux projets en incubation/préfiguration:

PROGRAMMES TRANSVERSAUX PRIORITAIRES :

1. *Le livre scientifique : Formes du savoir de 1400 à 1750*

Coordinateurs : Violaine Giacomotto-Charra et Pascal Duris

2. *La construction des jeunes générations en Europe (XIXe-XXIe siècles). Formes d'organisation et mobilités. Modélisation(s) et perspectives comparées*

Coordinateurs : Christine Bouneau et Jean-Paul Callède

3. *Identités Européennes et Espaces Mondialisés*

Coordinateurs : Maryse Dennes, Olivier Dubos et Jean-Paul Révauger

4. *Citoyenneté en couleurs. Pour une approche visuelle et participative*

Coordinateurs : Seok-Kyeong Hong-Mercier et Alain Boulidoires

PROJETS EN INCUBATION – PREFIGURATION :

1. *Attractivité et recomposition des territoires touristiques*

Coordinateur : Vincent Vlès

2. *Transformation de soi, dynamiques sociales et constructions identitaires*

Coordinateurs : Patrick Baudry et Gérard Peylet

⁵ Voir notre site web : http://www.msha.fr/msha/printemps2010/plaquette_presentation.pdf

Ces quatre programmes transversaux et ces deux projets en incubation/préfiguration, constituent le cœur de la politique scientifique de la MSHA, avec un objectif à la fois de cohérence, de sélection argumentée de champs, d'aires et de thématiques, mais aussi de diversité pour éviter la redondance. Le dispositif proposé affiche trois dimensions complémentaires : **des aires culturelles privilégiées, des thématiques fortes identifiant la MSHA au sein en particulier du Réseau des MSH et des questions émergentes portées par de jeunes équipes.**

Ces quatre programmes et ces deux projets, présentés de façon complète dans le dossier de Structure Fédérative déposé auprès de l'AERES, sont par définition **interdisciplinaires** et **interinstitutionnels**, avec une forte dimension **internationale**, respectant et affichant ainsi les trois premiers « I » fondateurs de toute MSH. Ils cherchent également à répondre au quatrième « I », celui de **l'insertion dans le milieu régional**, puisque la MSHA, comme la plupart de ses homologues, obéit au principe de subsidiarité et de complémentarité par rapport aux établissements universitaires, sans oublier le cinquième « I », celui de **l'innovation/incubation**, par la nouveauté de leur thématique en émergence, l'utilisation de nouveaux outils ou de nouvelles méthodes, la « jeunesse » de leurs porteurs, ou/et le dispositif lui-même d'élaboration, de réflexion et à terme de déploiement. Par la configuration générale de ces quatre programmes et deux projets, notre MSH poursuit comme objectif essentiel **sa triple mission de structuration transversale des SHS, de facilitateur du travail coopératif et d'incubateur de nouvelles problématiques scientifiques.**

En termes d'aires culturelles l'affichage prioritaire de la MSHA **sur l'Europe, et désormais plus particulièrement l'Europe centrale et orientale** est confirmé par les trois programmes *La construction des jeunes générations en Europe, Identités Européennes et Espaces Mondialisés* et *Citoyenneté en couleurs*. Ils ont choisi en même temps tous les trois avec l'identité, la citoyenneté et la jeunesse, trilogie très signifiante tissant un réseau d'interrelations scientifiques, des thématiques aux fortes résonances socio-culturelles contemporaines. Elles sont susceptibles de faciliter la structuration transversale, en se rappelant que c'est justement dans les interfaces disciplinaires, sinon dans les marges, que se pratiquent souvent les avancées épistémologiques en SHS. Ces trois programmes trouvent aussi naturellement leur dynamique dans le partenariat développé avec des établissements et des institutions étrangères et internationales.

Deux programmes correspondent pleinement à des **questions émergentes, montrant la vocation de la MSHA d'expérimentation de nouvelles approches** : *Le livre scientifique : Formes du savoir de 1400 à 1750* et *Citoyenneté en couleurs. Pour une approche visuelle et*

participative. **Le premier mobilise des équipes de « sciences dures » relevant de disciplines différentes et développe ainsi dans ce quadriennal autour de la MSHA un véritable dialogue avec les SHS.** La participation de jeunes chercheurs et de doctorants, et même d'étudiants de master, doit être ici soulignée mais aussi de façon plus générale dans l'ensemble de nos programmes.

Globalement **la dynamique interdisciplinaire** est renforcée dans ce quadriennal avec la mobilisation d'une majorité des disciplines de SHS, dans un équilibre transversal toujours difficile entre sciences humaines et sciences sociales qui fait d'ailleurs une des spécificités de la MSHA par rapport à d'autres MSH. Il faut ici souligner deux avancées très significatives dans l'orientation des chantiers et de la politique scientifique d'une MSH : **le renforcement de la participation directe des littéraires et comme nous venons de le voir une association fructueuse avec des équipes de sciences dures.**

D'autre part la dimension interinstitutionnelle des missions de la MSHA est pleinement reconnue par la participation des quatre Universités de Bordeaux et de l'IEP, mais aussi désormais directement de l'UPPA, aux quatre programmes et deux projets de son quadriennal 2011-2014. **La MSHA joue bien ici son rôle d'espace neutre de dialogue, de construction de la recherche transversale et de coordination souple entre les équipes universitaires et les équipes CNRS** : les gains scientifiques sont mutuels et ces programmes n'auraient presque à coup sûr jamais pu voir le jour, sélectionnés à partir d'un ensemble de 10 pré-projets, sans l'existence d'un tel établissement facilitateur sur le site aquitain. Les coordinateurs de programmes et les équipes impliquées l'ont répété à plusieurs reprises et le prouvent directement par leur activité scientifique dans le cadre de la MSHA.

Ce dispositif proposé pour 2011-2014 devrait permettre de renforcer deux fonctions essentielles d'une MSH : la forte inscription de ses programmes dans des logiques diversifiées de partenariats et de réseaux de recherches mais aussi la forte implication des doctorants dans ses programmes transversaux. Ceux-ci facilitent en effet une formation *à et par* la recherche, en offrant en particulier des méthodes et des outils communs.

En conclusion une politique de site pour la structuration transversale des SHS, l'implication de la majorité des disciplines de sciences humaines et de sciences sociales, dans un dialogue équilibré avec une ouverture vers les « sciences dures », la mobilisation des jeunes chercheurs sont bien les caractéristiques communes de ces quatre programmes et des deux projets, qui répondent aux missions de la MSHA.

Ainsi l'horizon est tracé pour la MSHA dans les années à venir : continuer à jouer un rôle fédérateur en développant les partenariats scientifiques sur le site bordelais mais également en suscitant le renforcement de la participation des équipes de l'UPPA, croiser la visibilité des axes forts de recherche et la structuration de thématiques émergentes, s'adapter aux mutations de l'environnement, structurelles avec les recompositions des centres CNRS et universitaires, mais aussi patrimoniales avec l'aménagement permanent du campus. La métaphore organiciste des fonctions vitales ne peut que s'appliquer à une MSH.

Après cette présentation, M. Bart passe la parole aux porteurs de projets du quadriennal en cours d'achèvement pour dresser un bref bilan⁶.

Joëlle Ducos commence au nom du projet *Le livre scientifique. Définition et Emergence d'un genre (1450-1850)*. Elle remercie ses collègues A. Gaillard, P. Duris et V. Giacomotto-Charras pour leur investissement dans le pilotage des travaux. Le projet aura au demeurant un prolongement dans le prochain quadriennal de la MSHA avec un déplacement de la focale thématique et temporelle. Le volet URANIE, qui consistait en une sélection et une numérisation de manuscrits anciens, est désormais bien engagé et l'équipe espère disposer en 2011 d'une première base de données exploitable.

Dominique Castex, qui copilote avec Isabelle Cartron le projet *Identité(s) et Mémoire(s) des Populations du Passé. Archéologie funéraire et histoire*, insiste sur le caractère novateur des travaux réalisés au cours des deux quadriennaux, l'actuel et le précédent. Ces travaux reposaient sur des collaborations disciplinaires et institutionnelles inédites, associant l'archéologie et l'histoire à des sciences biologiques, à la sociologie et à l'histoire de l'art. Les résultats relèvent autant de la recherche fondamentale que de la recherche appliquée ; ils débouchent notamment sur la réflexion sur les crises de mortalité, leur évolution et leur gestion par les sociétés du passé. Ses travaux viennent par ailleurs d'être honorés par le 2^e prix Clio pour la gestion des fouilles dans les Catacombes de Rome, menées précisément dans le cadre du programme MSHA.

Yannick Lung présente l'avancement des chantiers interdisciplinaires menés dans le cadre du programme *Les Trajectoires de l'Innovation (LTI) : de la diversité des expériences à*

⁶ Pour le bilan détaillé, présenté dans le dossier de l'AERES, se reporter sur notre site sous le lien : http://www.msha.fr/msha/recherche2007-2010/bilan/bilan_quadri_2007-2010.pdf

la construction de modèles, en soulignant l'intérêt de certains travaux pour le suivi de l'évolution du paysage économique contemporain en Aquitaine (F. Reix). Le programme qui a permis la constitution d'un vaste réseau de chercheurs avait en effet placé l'innovation au cœur de sa réflexion, en donnant à l'analyse toute la profondeur historique depuis les débuts de l'industrialisation jusqu'à l'actualité la plus contemporaine. Ces réflexions pourraient par ailleurs déboucher sur la création d'un « Institut de l'Innovation ».

Alain Viaut s'exprime alors en tant que coordinateur du programme *Marges, Mémoire et Représentations des Territoires Européens*. Les travaux sur le terrain (enquêtes...) sont terminés et l'équipe se concentre désormais sur la préparation du colloque de clôture et la réalisation du programme de publications. Il insiste en particulier sur les résultats scientifiques très riches de l'axe consacré aux influences mutuelles entre les cultures des pays slaves et de l'Europe occidentale, structuré autour de plusieurs colloques internationaux de 2007 à 2010. Le projet est actuellement approfondi et prolongé par un programme transversal du Conseil régional, qui permet le financement d'une allocation de thèse et d'un post-doc et le lancement d'une base de données en linguistique qui pourra constituer une référence au niveau européen.

Enfin Loïc Leroux s'exprime au nom de Simon Pomel, coordinateur du programme *Risques en Afrique. Conditions de vie, Pouvoirs, Travail*, articulé en quatre axes thématiques. Il insiste sur la mise en place d'un réseau important de chercheurs en Afrique et sur l'implication des doctorants (15 thèses soutenues), dont les missions de recherche ont donné lieu à de nombreux débats dans le cadre de séminaires transversaux. Le programme sera achevé à l'automne 2010 par un grand colloque international suivi de la publication des actes.

5 – Questions diverses.

M. Bouneau revient sur la demande de l'IPB d'être officiellement associé aux instances de la MSHA et lit la lettre que son directeur nous a adressée (figurant en Annexe de ce compte-rendu). Il propose à l'Assemblée générale que l'IPB rejoigne le CA et l'AG comme membre associé, proposition qui est adoptée.

La séance est levée à 12H30, l'ordre du jour étant épuisé.

Le Président

Le Secrétaire

C. Bouneau

V. Vlès

Annexe :

Lettre de l'IPB



ENSEIRB
MATMECA
ENSCBP
ENSTBB
ENSG

1 Avenue du Docteur
Albert Schweitzer -
33402 Mérignac Cedex
Tél. : 05 40 00 37 26
www.ipb.fr

Talence, le vendredi 28 mai 2010

Monsieur le Professeur Christophe BOUNEAU
Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine
10 esplanade des Antilles
33607 PESSAC cedex

N° d'enregistrement :
159 2220

Adresse mail :
direction@ipb.fr

Monsieur le Directeur, cher collègue,


Suite à notre rencontre, je vous confirme mon souhait que l'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB) intègre les instances administratives et scientifiques de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA) que vous dirigez.

En effet, créé comme EPCSCP le 1er avril 2009, l'IPB est un nouvel établissement universitaire d'Aquitaine, ayant vocation à réunir l'ensemble des écoles d'ingénieurs de la Région.

L'IPB compte par ailleurs des enseignants-chercheurs et s'appuie sur des équipes de recherche du domaine SIS.

C'est à ce titre que l'IPB souhaite rejoindre les universités participant aux Conseils d'Administration et Scientifique de la MSHA.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur et cher collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



François CANSELL
Directeur général de l'IPB